

Plan stratégique de PIARC (Association mondiale de la Route) - 2024-2027

COMITE TECHNIQUE 4.3 – TERRASSEMENT

Vue d'ensemble

Le CT 4.3 Terrassements a travaillé sur la résilience des ouvrages en terre au cours du cycle de travail 2022-2023 de PIARC. Nous avons insisté sur la nécessité de gérer ces actifs et de programmer des travaux mineurs et d'entretien au cours du cycle de vie de toutes les infrastructures. Nous avons identifié que les structures en terre, bien qu'elles constituent normalement la partie la plus importante des infrastructures routières, avec un impact plus important en cas de risque naturel, reçoivent également le moins d'attention en termes de gestion des actifs. Ceci explique le premier résultat sur lequel nous voulons nous concentrer au cours du cycle de travail 2023-2027 de PIARC. Il détaillera les meilleures pratiques de nos membres en matière de gestion des actifs des structures terrestres, avec un rapport d'étude de cas et un rapport complet.

Le deuxième résultat est basé sur le besoin urgent de réduire notre impact sur les changements climatiques. Notre Comité technique rassemblera les principales idées pour réduire la production de gaz à effet de serre pendant les travaux de terrassement, de la conception à la construction et à l'entretien, dans le but d'atteindre l'objectif net-zéro, dans un rapport complet. En 2015, notre comité technique a rédigé un manuel de terrassement, un document utile pour les pays à faible et moyen revenu ou tout autre pays ne disposant pas de recommandations ou de guides spécifiques en matière de terrassement. L'action restante est d'achever la production des quatre brochures suivantes :

- 2C – Projets de terrassement : y compris la conception du projet, les études géotechniques, les contraintes géométriques, etc.
- 2D – Réalisation des travaux de terrassement : description du matériel de terrassement, planification de la qualité et des objectifs pour les entreprises et les gestionnaires de contrats, etc.
- 2F – Routes non revêtues : conception et travaux.
- 2G – Méthodes et techniques innovantes : la place et la nécessité de l'innovation à l'avenir.

4.3.1 Gestion des structures terrestres

Objectif : L'objectif de ce groupe de travail est de compiler un document technique et pratique pour les propriétaires d'infrastructures, en se concentrant sur la maintenance, la surveillance, l'inspection et les travaux mineurs, qu'ils devraient réaliser spécifiquement pour les structures terrestres résilientes.

Importance pour les agences routières : Ce travail est important pour les agences routières et l'industrie routière car les changements climatiques ont un impact prioritaire sur les structures terrestres.

Public : Les parties prenantes pourraient utiliser les résultats de ce travail. Ils devraient avoir un effet bénéfique sur le coût de réparation des structures en terre en considérant une stratégie résiliente et globale d'entretien, réduisant le nombre et/ou l'intensité des événements inattendus dus aux risques naturels.

Produits livrables : Rapport technique, études de cas, ajouts au manuel en ligne sur la gestion du patrimoine, séminaire.

Contexte des travaux du CT sur ce sujet : Le contexte de ce sujet a été discuté durant le cycle 2020-2023 de PIARC, dans le GT 1 Résilience et le GT 2 Innovations.

Pays à revenu faible et moyen inférieur : Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure devraient trouver des recommandations pour la gestion des structures terrestres, ainsi que les pays à revenu plus élevé.

Inclusion et diversité des genres : Sans objet.

Durée potentielle : 3 ans pour les études de cas – 4 ans pour le rapport complet.

4.3.2 Manuel de terrassement

Objectif : L'objectif de ce volet est de poursuivre la rédaction et de compléter le manuel des travaux de terrassement, les brochures 2C-Projets de terrassement, 2D-Réalisation des travaux de terrassement, 2F-Routes non revêtues et 2G-Innovation.

Importance pour les agences routières : Ce travail est important pour les agences routières et l'industrie routière dans les pays qui ne disposent pas d'un guide ou d'un institut de recherche en ingénierie géotechnique.

Public : Les parties prenantes, les entreprises privées, les ingénieurs-conseils dans les pays à faible revenu utiliseront les résultats de ce travail.

Produits livrables : Séminaire, ajouts au manuel de terrassement.

Contexte du travail du CT sur ce sujet : Ce travail fait suite au cycle de travail précédent de PIARC depuis 2015. Le Manuel des travaux de terrassement existant a été partiellement complété dans les cycles précédents dans Genèse et préambules, Considérations générales, 2A-Matériaux, 2B-Traitement des matériaux et 2^E-Aspects de l'environnement.

Les pays à revenu faible et moyen inférieur : Les pays à revenu faible et moyen inférieur constituent le principal public cible et devraient trouver utiles les recommandations relatives à la conception, à la construction et à la gestion des structures en terre.

Inclusion et diversité des genres : Sans objet.

Durée potentielle : 4 ans.

4.3.3 Décarbonation des travaux de terrassement – construction et entretien

Objectif : L'objectif de ce volet est d'identifier l'origine des émissions de gaz à effet de serre dans les travaux de terrassement et la manière dont le domaine pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre, en mettant en évidence les meilleures pratiques en matière de techniques de décarbonation et/ou les besoins en matière d'innovation.

Importance pour les agences routières : Ce travail est important pour les agences routières et l'industrie routière qui souhaitent améliorer leurs pratiques et réduire leur impact sur l'environnement.

Public : Parties prenantes, entreprises privées, ingénieurs-conseils qui souhaitent réduire leur impact environnemental sur le changement climatique.

Résultats attendus : Enquête, séminaire, présentation d'un document au TC4.5 sur les travaux de terrassement.

Contexte des travaux du CT sur ce sujet : Ce thème est nouveau et devrait fournir des éléments pour le rapport complet du TC4.5.

Pays à revenu faible et moyen inférieur : Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire devraient être intéressés par ces documents s'ils envisagent d'adopter un programme de réduction nette des émissions de carbone dans la mesure où ils sont concernés par ces sujets.

Inclusion et diversité des genres : Sans objet.

Durée potentielle : 2,5 ans.